

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/10/2024 - 24928 - 2020 B 04803 - 883 429 102 - FactoNext

SAS FACTONEXT

93 RUE PEREIRE

78100 ST GERMAIN EN LAYE



"Certifiés conformes"
DocuNext 2
Président
Représenté par
Monsieur Stéphane Puthon

Signé par :
Stéphane Puthon
135FE72A82C24D9...

COMPTES ANNUELS

ARTHAUD ET ASSOCIES LYON

73 Rue François Mermet

69160 Tassin-la-Demi-Lune

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS FACTONEXT
93 RUE PEREIRE
78100 ST GERMAIN EN LAYE

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

A l'exception de la diligence suivante susceptible d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes:

Les tests de dépréciation sur les titres de participations ont été réalisés par la société, nous n'avons pas effectué de diligences sur ces tests et ainsi nous ne prononçons aucun avis sur la valeur des titres présente à l'actif de la société.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Lyon
Le 04/03/2024

Pierre COULON
Expert-Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 170	1 080	90	480	390-	81. 29-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	398 580	94 374	304 206	241 007	63 199	26. 22
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	151 202 299		151 202 299	140 535 864	10 666 435	7. 59
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	309 840		309 840	272 340	37 500	13. 77
	Total II	151 911 888	95 454	151 816 435	141 049 691	10 766 744	7. 63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 101 992		2 101 992	3 559 819	1 457 827-	40. 95-
	Autres créances	31 420 423		31 420 423	16 324 403	15 096 020	92. 48
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	498 846		498 846	163 515	335 331	205. 08
	Charges constatées d'avance (3)	159 646		159 646	143 909	15 737	10. 94
	Total III	34 180 908		34 180 908	20 191 647	13 989 261	69. 28
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	562 214		562 214		562 214	
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	186 655 010	95 454	186 559 556	161 241 338	25 318 218	15. 70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 380 001) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 380 001		50 380 001			
	Réserves						
	Réserve légale	82 962		82 962			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	3 335 744-		1 118 823-		2 216 922-	198. 15-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 149 542		2 216 922-		4 366 464	196. 96
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées	559 026		308 494		250 532	81. 21
	Total I	49 835 786		47 435 712		2 400 074	5. 06
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	23 552 675		6 452 127		17 100 548	265. 04
	Concours bancaires courants	6 903		566		6 337	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	110 638 375		103 062 942		7 575 433	7. 35
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 320 083		3 044 803		1 724 719-	56. 64-
	Dettes fiscales et sociales	784 539		951 661		167 121-	17. 56-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			4 332		4 332-	100. 00-
	Autres dettes	409 379		289 196		120 184	41. 56
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	11 815				11 815	
	Total IV	136 723 770		113 805 626		22 918 144	20. 14
	Ecart de conversion passif (V)						
		186 559 556		161 241 338		25 318 218	15. 70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

115 006 344 109 176 610

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 26
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	26
Permanence ou changement de méthodes	26
Informations générales complémentaires	27
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	27
Etat des amortissements	28
Etat des provisions	29
Etat des échéances des créances et des dettes	29
Composition du capital social	30
Frais d'établissement	30
Evaluation des immobilisations corporelles	30
Evaluation des amortissements	30
Titres immobilisés	30
Evaluation des créances et des dettes	30
Disponibilités en Euros	30
Produits à recevoir	31
Charges à payer	31
Charges et produits constatés d'avance	31
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	32
Honoraires des commissaires aux comptes	32
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	32
Engagement en matière de pensions et retraites	33
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	33
Liste des filiales et participations	34

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La société est intégrée fiscalement dans la SAS GROUPE BAELEN depuis le 1er janvier 2021.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe sont basées sur la méthode de neutralité, l'objectif étant que chaque société se trouve dans une situation comparable à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément. Au titre de l'exercice 2023, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté si la société était imposée séparément.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 170		
Installations générales agencements aménagements divers	220 239		11 896
Matériel de transport			51 198
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	70 672		50 165
TOTAL	290 911		113 259
Autres participations	140 535 864		10 736 261
Prêts, autres immobilisations financières	272 340		37 500
TOTAL	140 808 204		10 773 761
TOTAL GENERAL	141 100 285		10 887 021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 170	1 170
Installations générales agencements aménagements divers			232 135	232 135
Matériel de transport			51 198	51 198
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 590	115 247	115 247
TOTAL		5 590	398 580	398 580
Autres participations		69 827	151 202 299	151 202 299
Prêts, autres immobilisations financières			309 840	309 840
TOTAL		69 827	151 512 139	151 512 139
TOTAL GENERAL		75 417	151 911 888	151 911 888

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	690	390		1 080
Installations générales agencements aménagements divers	16 607	23 191		39 798
Matériel de transport		4 909		4 909
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 677	23 878	3 889	49 666
TOTAL	46 284	51 979	3 889	94 374
TOTAL GENERAL	46 974	52 369	3 889	95 454

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	390				
Instal.générales agenc.aménag.divers	23 191				
Matériel de transport	4 909				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 878				
Emballages récupérables et divers				250 572	40
TOTAL	51 979			250 572	40
TOTAL GENERAL	52 369			250 572	40

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		633 445	71 231	562 214

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	308 494	250 572	40		559 026
TOTAL	308 494	250 572	40		559 026
TOTAL GENERAL	308 494	250 572	40		559 026
Dont dotations et reprises exceptionnelles		250 572	40		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	309 840		309 840
Autres créances clients	2 101 992	2 101 992	
Personnel et comptes rattachés	350	350	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 703	14 703	
Taxe sur la valeur ajoutée	288 392	288 392	
Divers état et autres collectivités publiques	2 805	2 805	
Groupe et associés	31 103 754	29 998 254	1 105 500
Débiteurs divers	10 419	10 419	
Charges constatées d'avance	159 646	159 646	
TOTAL	33 991 902	32 576 562	1 415 340

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	30 562	30 562		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 529 016	1 811 590	17 937 426	3 780 000
Emprunts et dettes financières divers	2 446	2 446		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 320 083	1 320 083		
Personnel et comptes rattachés	146 123	146 123		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	197 035	197 035		
Taxe sur la valeur ajoutée	419 887	419 887		
Autres impôts taxes et assimilés	21 494	21 494		
Groupe et associés	110 635 929	110 635 929		
Autres dettes	409 379	409 379		
Produits constatés d'avance	11 815	11 815		
TOTAL	136 723 770	115 006 344	17 937 426	3 780 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 900 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 807 056			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1. 0000	50 380 001			50 380 001

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Licences et logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	1 055 109
Créances clients et comptes rattachés	929 786
Autres créances	13 224
Total	1 998 119

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 562
Emprunts et dettes financières diverses	9 151 565
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	397 705
Dettes fiscales et sociales	210 713
Autres dettes	406 297
Total	10 196 842

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	159 646
Total	159 646
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	11 815
Total	11 815

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 688 099	11 980 393
Dont entreprises liées	9 186 415	11 972 229

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 934 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10 934 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 295 059
Total	10 295 059

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : SOCI ETE GENERALE
 Montant initial de cette garantie : 1 714 286
 Montant restant dû en capital : 571 143
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/12/2025
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 100% des titres ALCYON BUREAUTIQUE

Emprunt du : SOCI ETE GENERALE
 Montant initial de cette garantie : 1 036 000
 Montant restant dû en capital : 345 334
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/12/2025
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 100% des titres DIGITAL ACCESS

Emprunt du : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
 Montant initial de cette garantie : 800 000
 Montant restant dû en capital : 678 582
 Date de fin d'échéance de la garantie : 20/10/2028
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 80% des titres de FBP

Emprunt du : CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE DE FRANCE
 Montant initial de cette garantie : 8 700 000
 Montant restant dû en capital : 8 700 000
 Date de fin d'échéance de la garantie : 24/10/2029
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de 100% de BIENVEILLANCE INFORMATIQUE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les droits qui seraient acquis par les salariés (présents fin 2023) au titre des indemnités de fin de carrière s'élèvent à la somme de 41 565 euros (dette actuarielle) et ont été déterminés sur la base des hypothèses suivantes:

- * Table réglementaire : INSEE 2022,
- * Age de départ à la retraite (cadres et non cadres) : 64 ans,
- * Augmentation annuelle des salaires (cadres et non cadres) : 2% constant,
- * Taux de rotation / turn-over (cadres et non cadres) : faible,
- * Taux d'actualisation : 3.17%,
- * Taux de charges patronales (cadres et non cadres) : 45%.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

A compter de l'exercice clos le 31/12/2020, la société FACTONEXT fait l'objet d'une consolidation :

- par la société DOCUNEXT 2 sise 93 rue Pereire - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE (852 004 175) suivant la méthode d'intégration globale au niveau du sous-groupe ;
- par la société GROUPE BAELEN (société mère consolidante) sise 10 Rue Cimarosa - 75116 PARIS (484 158 779) suivant la méthode de l'intégration globale.

FactoNext

Société par actions simplifiée au capital de 50 380 001,00 €
Siège social : 93 Rue Pereire – 78100 Saint-Germain-en-Laye
883 429 102 R.C.S. Versailles
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

.../...

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice net comptable de 2 149 542,00 €, et après constatation que la réserve n'est pas intégralement dotée, décide d'affecter :

- 107 478,00 € au compte « *Réserve légale* », qui après affectation est porté de 82 962,00 € à 190 440,00 €.
- 2 042 064,00 € au compte « *Report à nouveau* » qui après affectation est porté de (3 335 744,00) € à (1 293 680,00) €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois (3) derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique

.../...

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique de la Société.

.../...

DocuSigned by:
Stéphane Puthon
135FE72A82C24D9...

« Certifié conforme à l'original »
DocuNext 2
Président

Représenté par
Monsieur Stéphane Puthon